



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2024 À 18 H 30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 25 mars 2024 à 18 h 30, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Les conseillères Sylvie Boucher et Lisa Cadorette sont absentes.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 18 h 30.

2024-03-076

2.
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisation de signature d'un formulaire de demande d'aide financière
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-03-077

3.
AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable à un programme d'aide financière pour l'Écocamionnage;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de la camionnette Ford F150 Lightning est admissible à ce programme pour un montant de 10 000.00\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise le directeur des travaux publics, M. Julien-Carl Roux à signer le formulaire de demande d'aide financière pour le programme Écocamionnage pour la Municipalité d'Ascot Corner et au nom de la Municipalité d'Ascot Corner et est autorisé à signer tous documents ou entente à cet effet avec le Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
PÉRIODE DE QUESTIONS :

Début de la période de questions à 18 h 32.

Fin de la période de questions à 18 h 32.



No de résolution
ou annotation

2024-03-078

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 18h32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

